

# Femmes et économie sociale et solidaire, point de vue et témoignage de Madeleine Hersent

mercredi 16 septembre 2015

**Présidente de l'ADEL et administratrice du Mouvement de l'économie solidaire, Madeleine Hersent a travaillé de longues années sur l'accompagnement de créations d'activités solidaires impulsées par des collectifs de femmes précaires. Elle donne ici en 2013 un point de vue sur le genre dans le milieu de l'économie sociale et solidaire et dans le projet de loi sur l'ESS. En novembre 2014, elle a publié avec Arturo Palma Torres un livre "L'Économie solidaire en pratiques", ed. Erès.**

***Hommage à Madeleine Hersent, décédée accidentellement le 10 septembre 2015 à l'âge de 67 ans.***  
*Lire à son sujet un [Article du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire](#)*



---

Nous avons créé un groupe femmes et économie sociale et solidaire (ESS) suite aux [Etats généraux de l'ESS](#) qui se sont déroulés au Palais Brognard à Paris en juin 2011 car nous avons constaté que l'égalité femmes hommes était peu prise en compte dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Nous avons été reçu par le ministre Benoit Hamon pour le 8 mars 2012. Il s'était engagé auprès de nous sur plusieurs choses mais nous avons constaté que ces propositions avaient disparu du [projet de loi](#).

Dans les structures de l'Économie sociale et solidaire, de nombreuses femmes travaillent mais les postes de responsabilité, comme dans les autres secteurs de l'économie et de la société, sont globalement occupés par des hommes. Là comme ailleurs on retrouve le rapport savoir / pouvoir qui est un frein majeur à l'égalité des femmes et des hommes.

De plus, l'ESS demeure un secteur très corporatiste qui défend âprement ses intérêts.

Nous voulons plusieurs choses dans le texte de loi : La parité dans le conseil supérieur de l'ESS et l'intégration de l'égalité femmes hommes dans les grands principes de l'ESS et dans l'étude d'impact de la loi.

En France , on pense toujours qu'il faut des lois pour changer les choses. L'avantage de cette loi est qu'elle actualise des textes très variés mais aussi qu'elle sort de la formulation uniquement statutaire défendue par l'économie sociale et qui est souvent insuffisante.

Au niveau international, nous organisons régulièrement des Caucus femmes aux réunions que le [Ripess](#) (le regroupement international de l'ESS) organise tous les quatre ans « Les rencontres de Globaliser la solidarité ». Mais nous constatons avec déplaisir que la problématique de l'égalité femmes-hommes a des difficultés à se faire entendre.

Mais les questions propres aux initiatives de femmes demeurent insuffisamment traitées et surtout lorsqu'il s'agit de femmes précaires. Nous avons rédigé un ouvrage collectif [Femmes, économie et développement](#) pour sensibiliser sur cette question et nous organisons régulièrement des espaces de débat pour réfléchir à des propositions collectives. Nous avons organisé au premier trimestre 2014 une rencontre au sénat sur l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire.

---

**P.-S.**

- Consulter "[l'article et les ressources d'Adéquations sur femmes, genre et ESS et l'appel 100 femmes s'engagent pour l'égalité maintenant dans l'économie sociale et solidaire](#)".
  - [Notre dossier documentaire général sur l'ESS ; Actualités du projet de loi sur l'ESS, cf. encadré sur femmes et ESS](#)
-